



Association
Vers une **E**cologie **C**itoyenne

Contact
Information
Adhérents

N°18
Février 2014

Le mot du Président

Un nouvel agrément... pourquoi faire ?

Avant de répondre à cette question encore faut-il préciser ce que représente, pour une association de protection de l'environnement, l'attribution d'un « agrément » rendu plus difficile à obtenir du fait d'une réforme entrée en vigueur en juillet 2011 et consécutive au Grenelle de l'environnement. Par référence au code de l'environnement, c'est d'abord la reconnaissance officielle du rôle et de l'importance de l'association en matière de protection de l'environnement dans un cadre géographique déterminé.

Par voie de conséquence, c'est également la possibilité, pour elle, de participer à l'action d'organismes publics concernant l'environnement et, si nécessaire, d'engager des instances devant les juridictions administratives pour tout grief se rapportant à la protection de la Nature et de l'Environnement.

Ce n'est pas rien... !

En 2003, l'AVEC disposait d'un agrément « intercommunal » mais, du fait de la réforme déjà citée, il expirait le 31 décembre 2013. Par ailleurs, la même réforme imposant, dorénavant, comme cadre territorial le département, c'est au titre du département de Vaucluse que, dès le printemps 2013, nous avons engagé les démarches nécessaires à son renouvellement.

Ce nouvel agrément nous a été attribué le **19 décembre 2013** par Arrêté du Préfet de Vaucluse pour une durée de cinq ans. Cela n'a pas été sans mal compte tenu des critères imposés... ! Mais, le travail accompli par notre association durant ces dernières années à des niveaux dépassant largement son cadre géographique dédié (La CC/PLD) ainsi que le soutien et l'appui de notre fédération, FNE/Vaucluse et du Conseil Général de Vaucluse, ont joué en notre faveur.

C'est donc une victoire dont il convient de se féliciter ! Quant à moi, j'estime que ce n'est que **justice** eu égard à l'engagement de notre association depuis plus de quarante années d'existence.

Ce nouvel agrément nous donne donc des **droits** élargis et confirme la capacité de l'AVEC à oeuvrer dans le cadre du département de Vaucluse. Il nous impose aussi le **devoir** de poursuivre nos actions et, si possible, de les amplifier. C'est le nouveau défi à relever !!

Encore tous mes vœux pour 2014. Bonne lecture.

En toute amitié, Roger Castellani

Le dossier : LA VOGUETTE EN QUESTIONS... ?

En 2004, quand la Municipalité de Cavaillon engage une modification simplifiée de son POS pour rendre constructible une zone agricole de 44 ha au lieu dit « La Voguette », aux portes de la ville, en vue d'y accueillir un projet de zone commerciale, rien ne laissait supposer qu'il s'agissait en fait de créer un «Hyper Centre » à l'enseigne d'AUCHAN.

Ce n'est qu'en 2007, à l'occasion de deux enquêtes publiques conjointes que le véritable projet a été dévoilé. Préparé de longue date par AUCHAN qui avait acheté ces terres au prix fort et porté par la majorité des élus de Cavaillon, au prétexte que cette structure commerciale correspondait aux besoins de la commune ! Il s'agissait en fait de réaliser sur 25 à 35 ha :

- un « Hyper Marché » avec galerie marchande
- une station de distribution de carburants
- un ensemble commercial de 16 magasins
- deux moyennes surfaces (équipements sportifs et de la personne...)

Dés ce moment là, une opposition ferme à ce projet s'est constituée à partir d'un collectif « Non à la Voguette » regroupant des associations, des commerçants, des agriculteurs et des particuliers, pour dénoncer, par tous les moyens, ce projet jugé démesuré, hypothéquant des terres fertiles et irriguées et particulièrement dommageable pour le maintien des petits commerces de proximité de Cavaillon mais aussi des communes voisines.

Le combat a été rude... et il n'est malheureusement pas terminé ! Face à des élus qui continuent à défendre « becs et ongles » et contre toute logique, la réalisation d'une structure commerciale dépassée, entraînant même avec eux les élus des intercommunalités de Coustellet et de l'Ile sur la Sorgue dans le cadre de la mise en œuvre du Scot de ces bassins de vie !!

Où en sommes nous en 2014 ? Pour l'instant, le projet est suspendu en raison de l'inondabilité de la zone ... mais la construction envisagée d'une digue pour la protéger ainsi qu'une partie de la commune de Cheval-Blanc et des mesures dérogatoires prévues dans le nouveau Plan de Protection des Risques d'inondations (PPRI) de Cavaillon, devraient, dans un proche avenir, mettre fin à ces contraintes et rendre ces terres constructibles. Si l'on ajoute à cela la construction, en cours, du deuxième pont sur la Durance conduisant directement sur « La Voguette » ... il semble difficile de croire que ce projet finira par être abandonné !!

Pour autant, rien n'étant perdu d'avance... et confiant dans le bien-fondé du combat mené par le collectif « Non à la Voguette », un nouveau collectif « La Voguette en Durance » vient de prendre le relais en oeuvrant pour que la raison finisse par l'emporter et qu'un nouveau débat, pour d'autres projets plus en accord avec la sauvegarde de ces terres agricoles et une réelle défense du commerce de proximité, puisse avoir lieu !

Sur la Région

Réseau déchets de FNE PACA

La problématique « déchets » est importante au niveau de notre Région et nombreuses sont les associations qui sont mobilisées sur ce territoire dans ce domaine. Cela a conduit FNE/PACA à mettre en place un réseau spécialisé pour renforcer les capacités d'expertise de chacun et mettre en commun des moyens de réflexion.

La préfiguration de ce réseau, auquel l'AVEC adhère, a fait l'objet d'une première réunion particulièrement constructive à Aix en Provence le 17 octobre 2013.

Sur le Département

Plan départemental déchets non dangereux

Durant l'année 2013, plusieurs réunions des groupes de travail (Prévention, Collecte et Traitement) ont permis une avancée notable dans l'élaboration du Plan. Ainsi, le 31 octobre, la Commission de suivi a été en mesure de choisir un des deux scénarios étudiés.

A la grande satisfaction des associations partenaires, c'est le scénario le plus ambitieux « Tout Prévention » qui a été retenu.

Sur cette base, il reste maintenant quelques travaux encore à faire pour finaliser le Plan et le rendre opérationnel d'ici fin 2014.

Par ailleurs et dans le prolongement des travaux de ce Plan, l'AVEC a souhaité faire partie de la commission qui élaborera dans les jours prochains un autre Plan dédié aux déchets du BTP (Bâtiments et Travaux Publics). Sa demande a été acceptée.....encore du pain sur la planche !!

FNE 84

L'Assemblée Générale de notre fédération, le 27 mars 2013, a été l'occasion, une nouvelle fois, de mesurer le sérieux et l'engagement de l'équipe dirigeante et de confirmer le soutien qu'elle apporte aux associations membres. Pour l'AVEC, comme cela a déjà été précisé, son appui pour le renouvellement de notre agrément a été particulièrement opérant et nous l'en remercions !

Sur le Parc du Luberon (PNRL)

Conseil des Associations

Conscient et soucieux de la nécessité de remettre sur pied ce Conseil, en sommeil depuis juin2012, le Président du PNRL, M. J. Louis Joseph, a réuni les associations intéressées le 4 novembre à la Maison du Parc à Apt.

En tant qu'ancien président de ce Conseil, Roger Castellani a été sollicité pour faire part de son expérience de 10 années à la tête de cette structure et pour aider si possible à son rétablissement.

A cette occasion, un groupe de travail s'est constitué avec la volonté de relancer, avec une nouvelle équipe, le Conseil, partie intégrante des organes de gestion du Parc.

Commission locale de l'eau

La CLE (Commission locale de l'eau) s'est réunie le 14 janvier 2014 en présence du Sous-préfet, de la Vice-présidente de la Région et du Président du Parc naturel régional du Luberon.

Au cours de cette réunion, les volets « ressources » et « qualité » du nouveau SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) du Coulon-Calavon ont été approuvés à l'unanimité.

Soulignons quelques points majeurs :

- En ce qui concerne la ressource :
 - Désormais les documents d'urbanisme devront tenir compte de la ressource en eau disponible (donc cela limitera l'urbanisation si les ressources ne sont pas suffisantes).
 - Sur la partie amont de la rivière où la tension sur la ressource est la plus forte, le SAGE prévoit une amélioration progressive des débits de la rivière grâce à une diminution de juillet à septembre des volumes prélevables. Cela pourra se faire si des retenues collinaires sont progressivement mises en place afin de sécuriser l'irrigation agricole.
 - Une règle limitera la création de nouveaux forages. Les forages existants devront être déclarés.
- En ce qui concerne la qualité de l'eau
 - Des dispositions visent à encadrer strictement les projets à risques (en particulier en ce qui concerne les gaz de schistes).
 - Les stations d'épuration devront étudier les possibilités d'aller au-delà des règles fixées, en particulier aux endroits et dans les périodes où les étiages sont sévères.
 - Des dispositions prévoient aussi le renforcement des efforts pour limiter les pollutions par les pesticides, qu'elles soient d'origine urbaine (30% du total) ou agricole.

Le nouveau Sage doit encore être approuvé par les services de l'Etat et par les collectivités territoriales. Il sera soumis ensuite à enquête publique (en août-septembre). Enfin, il devrait être définitivement approuvé avant la fin 2014.

On peut accéder à l'ensemble des documents à l'adresse suivante : <http://www.parcduluberon.fr>

Natura 2000

Au titre de sa participation aux comités de pilotage des sites Natura 2000 du « massif du Luberon » et du « massif du petit Luberon », l'AVEC a participé, le 12 septembre à Mérindol, à 2 réunions permettant de faire le point des bilans, de l'animation et des contrats passés ainsi que des actions envisagées pour les années à venir.

Sur la Communauté de Communes (CC/PLD)

Plan de prévention des déchets CC PLD

En Phase avec le Plan départemental, la CC/PLD développe son propre Plan de Prévention des déchets ménagers auquel l'AVEC est associée.

Une réunion du comité de pilotage en décembre 2013 a permis de faire un point sur l'avancement des travaux et de préciser les objectifs à atteindre en matière de réduction des déchets avec un effort particulier en faveur du compostage individuel et collectif.

Il est réconfortant de constater l'avance prise, dans ces domaines, par la CC/PLD par rapport à d'autres collectivités du Vaucluse. Il faut espérer que la nouvelle communauté de communes « Luberon- Monts de Vaucluse » (11 communes au lieu de 4), créée le 1er janvier 2014, saura maintenir le même cap... ! Le nouveau responsable « Environnement » M. Granier, remplaçant de M. Mounier dont nous tenons à saluer le travail et le sens de la concertation, s'y est engagé. A suivre... !

Au bonheur des jardiniers 24/11

Cette manifestation devenue traditionnelle aux Taillades a été, une fois encore, l'occasion pour l'AVEC de mieux se faire connaître du grand public. Sur son stand, dédié aux alternatives pour un jardinage sans pesticides et à la promotion du compostage individuel qui permet, quand c'est possible, non seulement une réduction conséquente des déchets ménagers mais aussi la récupération des matières organiques dont notre terre a tant besoin.. Les contacts ont été nombreux et fructueux.

Commission consultative du Syndicat Durance Ventoux

Prix de l'eau

La part de la SDEI est en augmentation constante dans le prix de l'eau. C'est une conséquence du contrat. Ce contrat a été révisé, cette année, à mi-parcours comme il était prévu. Cette révision bénéficie surtout à la SDEI et se traduira par la hausse des factures pour les usagers. En effet, il est prévu une hausse de 2,4% pour ceux qui consomment moins de 120m³ et de 4,9% pour ceux qui consomment plus de 120³.

Il est aussi prévu de facturer les fermetures de compteurs d'eau ce qui ne se faisait pas jusqu'à maintenant. Les associations présentes s'y sont opposées. Il en sera sans doute tenu compte (à suivre) mais cela sera sans doute reporté sur la facture de tous.

Consommation d'eau

Pour la première fois, après une tendance générale depuis 10 ans à la baisse de la consommation par usagers, celle-ci repart à la hausse. A la question de savoir pourquoi, les réponses sont évasives (Ce n'est pas significatif ! Peut-être le climat, etc.).

La proposition de distribution de kit d'économie d'eau aux usagers, faite l'an passé, n'a pas été étudiée. Les économies d'eau ne sont visiblement pas une priorité pour le Syndicat DV.

Protection de la ressource

Champ de tir : Le président du Syndicat, déjà alerté, envisage de proposer en Conseil Syndical une opposition à son extension.

Digues de la Durance : Pas d'info pour l'instant. Contact est pris avec la SAMVD. Mais si la digue se construit, il y aura une étude d'impact et un suivi précis de l'état de la nappe.

Commission consultative du SIECEUTOM

Membre de la commission consultative de ce syndicat de traitement des déchets ménagers et assimilés (OMA), l'AVEC a bénéficié, cette année encore, d'informations « à la source » à l'occasion de 2 réunions. D'une part, sur le projet de construction d'une unité de valorisation organique (UVO). Elle concernera le traitement des biodéchets au THOR, filière de traitement que nous défendons depuis de nombreuses années eu égard à son impact sur l'environnement (retour au sol de la matière organique) et à son efficacité en matière de réduction des OMR. C'est donc un projet que nous soutenons.

D'autre part, sur le rapport annuel (2012) sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (partie traitement). De ce rapport (consultable dans les mairies concernées), il ressort une baisse sensible (-2,9%) de la production d'OMR par rapport à 2011 mais...dans un contexte économique particulier qui laisse supposer un lien de cause à effet, qu'il sera intéressant de vérifier en 2013 !

Le SIECEUTOM a mis en ligne depuis le début de cette année son site internet. Il se trouve à l'adresse WWW.SIECEUTOM.FR. Il permet d'accéder à l'information de ce syndicat intercommunal qui traite nos ordures ménagères.

Contrat de Canaux Canal St Julien

L'AVEC est signataire du contrat de canaux dans lequel le Canal St Julien s'est engagé pour améliorer la gestion de l'irrigation avec une meilleure prise en compte des économies d'eau et des dimensions environnementales du canal.

Comme prévu dans le contrat, le Canal St Julien a rendu compte le 14 novembre à tous ses partenaires de l'avancement de la réalisation des objectifs du contrat. Ce point a permis de constater les économies d'eaux déjà réalisées, de prendre connaissance des actions programmées et des réflexions en cours pour la conservation des zones humides liées à l'irrigation et la participation des canaux au soutien des étiages du Coulon, notamment en période de chômage des canaux.

On ne peut qu'appuyer les démarches entreprises et l'esprit de concertation mis en œuvre dans le cadre de ce contrat.

Canal du Cabedan Neuf

Membre du comité de pilotage du « contrat de canal », l'AVEC a participé le 27 novembre à Cheval Blanc à une réunion visant à :

- faire le point des actions réalisées en 2012-2013
- définir des actions pour 2014
- préciser le devenir des volumes d'eau économisés dans le cadre du contrat

Au-delà des informations recueillies, il convient de noter le sérieux de la nouvelle équipe dirigeante dans la préparation de cette réunion et sa volonté de transparence dans les actions qu'elle conduit. Plus d'infos sur le site : WWW.canal-cabedan-neuf.fr.

Activités thématiques

Semaine vaclusienne de randonnée

L'Avec a organisé, dans le cadre de la semaine vaclusienne de randonnée, une sortie le 26/09. Bonne participation (16 personnes) et une excellente météo ont fait de cette sortie un moment particulièrement agréable et fructueux en matière de contacts avec des marcheurs non-membres de l'AVEC. Les retours que nous avons eus de la part des participants nous conduisent à souhaiter la reconduction de cette semaine et à remercier l'équipe du CDRP84 pour cette initiative.

ACTIVITES à venir

Programme des marches 1^{ier} semestre 2014

- 12/01 - Murs - Vallon de Bérigoule
- 16/02 - Gordes - les 3 termes - Cornereitte
- 16/03 - Buoux - les Segains – Sivergues
- 13/04 - Le Contadour
- 18/05 - Montbrun les Bains
- 01/06 - Beaumont du Ventoux - les 4 chapelles

Visites 1^{ier} semestre 2014

Le thème choisi en 2014 est "les déchets".

Il est en préparation plusieurs visites d'équipement dans ce domaine : station d'épuration, centre d'enfouissement... Il est aussi envisagé l'organisation d'une réunion/débat sur ce thème.

Nous vous communiquerons les informations au fur et à mesure de la mise en place de ces activités.

Autres rendez-vous

7 février 2014 18 h: AG AVEC à Cheval Blanc à la salle de la petite forge (à côté de l'église).

Les contacts entre nous

Site Internet AVEC

Pour compléter votre information, vous pouvez consulter le site Internet de l'association (<http://www.assos-avec.fr>). Dans la mesure de nos moyens, nous vous y informons des activités de notre association, des nouvelles et des manifestations concernant l'environnement sur notre territoire ou à proximité.

Vous pouvez aussi nous contacter par ce biais ou retirer un formulaire d'adhésion.

Si vous avez des informations à partager n'hésitez pas à nous les communiquer pour qu'elles soient mises sur le site si elles correspondent aux valeurs de l'association et peuvent être utiles.

Petites brèves de partout

Vente à la ferme

Rendez-vous chez André Aude, 755 chemin de Reydet au Thor.

- les jeudis de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures 30
- les dimanches matin de 9 heures à 13 heures

Vous y trouverez des fruits et légumes, frais, bio, et ... défiant toute concurrence !

Liberté accès Pont-du-Gard

Comme vous le savez sûrement l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard, organisme gestionnaire du site, a mis en place un système de péage pour les piétons et les cyclistes, notamment dans un but de lutter contre la fraude pratiquée par certains Tour Opérateur.

Un collectif s'est créé pour lutter contre ce péage mettant en œuvre une pétition et organisant un premier rassemblement le 8 juin dernier.

Vous pouvez retrouver des informations sur ce collectif ici : <http://pont-du-gard-news.webnode.fr>.

Dans le cadre de la future voie verte qui doit/devrait voir le jour et qui passe notamment par le Pont du Gard, ce collectif a organisé le dimanche 22 septembre une grande fête du vélo et de la randonnée qui a été l'occasion d'exiger le retour à la libre circulation des piétons et des cyclistes. L'AVEC a participé à cette manifestation.

Avis au consommateur

Depuis le 1er janvier 2004 chaque œuf doit comporter (généralement avant les lettres FR pour France) un chiffre spécifiant le mode d'élevage. Ce qui est important ce sont les chiffres de 0 à 3. Ainsi 3 signifie un élevage en cage avec 18 poules au mètre carré

Pour que vous cessiez d'acheter des boîtes d'œufs de ces entreprises industrielles non-respectueuses du bien être animal, voici ci-dessous le tableau des quatre codes :

- 0 : œufs de poules élevées en plein air (au moins 2,5m² de terrain extérieur par poule) et nourries avec une alimentation biologique
- 1 : œufs de poules élevées en plein air (au moins 2,5m² de terrain extérieur par poule)
- 2 : œufs de poules élevées au sol (élevage intensif en intérieur mais sans cage - max. 9 poules/m²)
- 3 : œufs de poules élevées en cage ou en batterie (18 poules/m²)